

LA POLITIQUE RUSSE ET L'INTERVENTION FRANÇAISE A ALGER 1829-1830

PAR
MICHEL LARAN

Les débuts de l'intervention française en Algérie ont été le plus souvent étudiés soit du point de vue de l'histoire coloniale, soit dans la perspective des préoccupations de politique intérieure qui pouvaient animer Charles X et ses ministres, ou leurs adversaires. Optique bien naturelle, certes ; mais la question d'Alger s'est posée aussi sur le plan des relations internationales et si, dans ce domaine, on a fréquemment souligné l'attitude hostile du gouvernement anglais, la position des autres puissances européennes n'a guère été précisée¹. De la Russie, on s'accorde à mentionner qu'elle a approuvé et soutenu l'entreprise française. L'examen des documents d'archives, tout en confirmant dans l'ensemble cette interprétation, permet de l'expliquer en détail, parfois de la nuancer, et surtout de montrer le rôle non négligeable que cette affaire a joué dans la politique étrangère du Cabinet de Saint-Petersbourg².

En août 1829, quand le prince Jules de Polignac devient ministre des Affaires étrangères (en novembre il sera aussi président du Conseil), la question qui occupe la première place en Europe est celle de l'indépendance de la Grèce, au sujet de laquelle la Russie négocie avec la Turquie vaincue. Sur ce terrain comme sur bien d'autres, la politique russe et la politique anglaise s'opposent en un jeu subtil de manœuvres diplomatiques

¹ En plus des ouvrages généraux de Chr. Schefer, G. Esquer et Ch.-A. Julien, on peut citer : J. Darcy, *France et Angleterre. Cent ans de rivalité coloniale*, t. I, Paris, 1904 ; E. Le Marchand, *L'Europe et la conquête d'Alger*, Paris, 1913 ; J. Swain, *The Struggle for the Control of the Mediterranean prior to 1848*, Boston, 1933. Sur l'ensemble de la période, les synthèses les plus importantes parues en France ces dernières années sont : P. Renouvin, *Histoire des relations internationales, t. V (1815-1871)*, Paris, 1954 ; G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, 1955 ; F. Ponteil, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*, Paris, 1960.

² Les documents cités dans cette étude proviennent soit des archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance politique), soit des archives privées que possède le duc Pozzo di Borgo et qu'il a bien voulu m'autoriser à consulter et à utiliser.

et, en prévision des Conférences internationales, rivalisent pour obtenir l'appui des autres pays. La Prusse, dont le rôle est assez effacé, suit docilement les directives venues de Saint-Pétersbourg. Metternich, lui, est alors en bons termes avec le gouvernement britannique. La France peut donc faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. C'est ce que Talleyrand avait tenté de faire au Congrès de Vienne, en se tournant vers l'Angleterre et l'Autriche. Puis, dans les années suivantes, la France avait esquissé un rapprochement avec la Russie. L'arrivée de Polignac aux Affaires étrangères fut considérée comme une revanche de l'Angleterre : ambassadeur à Londres, il avait constamment soutenu les positions prises par le premier ministre, Wellington, et par le chef du Foreign Office, Aberdeen. Le gouvernement russe, alerté par ses représentants à Londres et à Paris, le prince de Liéven et le comte Pozzo di Borgo, ne cacha pas son inquiétude³.

Aussi, lorsque Polignac, à la demande de Charles X, se montra bien disposé envers la Russie, notamment dans la préparation du traité russo-turc d'Andrinople, Nicolas I^{er} s'efforça d'encourager cette volte-face inespérée. Ce ne pouvait être en se ralliant au plan de partage de l'Empire ottoman et de remaniement de l'Europe que l'ambassadeur de France, le duc de Mortemart, fut chargé de lui présenter : le « grand projet » de Polignac était une chimère. Il fallait donc se montrer bienveillant sur d'autres matières.

* * *

C'est le moment que le gouvernement français saisit pour remettre sur le tapis la question d'Alger. Depuis 1827, la France se considérait en état de guerre avec le dey et bloquait le port. Le 3 août 1829, les batteries d'Alger tirent contre un des bâtiments français, *La Provence*. En septembre, le pacha d'Égypte Méhémet-Ali offre d'attaquer lui-même, avec l'aide matérielle de la France, les Régences barbaresques de Tripoli, de Tunis et d'Alger. Les conversations s'engagent en octobre, de manière encore très vague. Mortemart prend l'initiative de signaler au Tsar l'intérêt qu'il y a à « purger la Méditerranée des Barbaresques », et Nicolas I^{er} lui répond, peut-être un peu à la légère : « Quelle que soit la détermination du Roi à cet égard, je l'approuve ; et vous pouvez être sûr que je l'appuierai de toute mon influence »⁴.

De son côté, Polignac soumet la question à Pozzo di Borgo, qui avertit aussitôt sa Cour dans les termes suivants : « La France s'est constituée

³ « Aucun caractère respectable n'a jamais voulu s'associer à lui (Polignac), soit parce que sa bonne foi était suspecte, soit parce qu'il était supposé l'instrument du duc de Wellington... Son premier mot a été de me demander mon amitié ; je lui ai répondu que, personnellement, elle lui était acquise... mais que, politiquement, la chose dépendait entièrement de lui et de ses actes » (dépêche de Pozzo di Borgo à Nesselrode, 5/17 août 1829).

⁴ Affaires étrangères (Correspondance politique : Russie), 6 oct. 1829.

en guerre contre Alger avec une imprévoyance impardonnable, et par des motifs légers et dans le fond assez injustes. L'expérience lui a démontré jusqu'à présent ces tristes vérités avec la perspective qu'elles lui deviendront encore plus à charge à l'avenir. Le prince de Polignac voudrait aviser aux moyens de terminer cette querelle sans compromettre encore davantage la dignité du Roi et les intérêts du pays avec ces Barbares... Comme la plus intéressée, la France se propose de se mettre en première ligne, mais elle sent que sa démarche aura besoin d'être soutenue surtout par l'influence de la Russie... Il m'a dit qu'il mandera au duc de Mortemart de pressentir V.E. à ce sujet et de demander ses bons offices. Sans rien promettre ou préjuger, j'ai assuré le ministre qu'il rencontrera dans le cabinet impérial toute la volonté possible d'entrer dans les vues de S.M. Très Chrétienne... Il est difficile de prédire si un projet semblable pourra prendre de la consistance... Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il n'y aura pas d'inconvénient à ne pas le regarder comme impossible, et par conséquent à témoigner le désir de le favoriser. Nous verrons lorsqu'il s'agira d'entrer réellement en matière quelles sont les données de la France, et s'il convient de s'y associer sans compromettre quelque intérêt que nous serions obligés de ménager »⁵.

Ce que l'on demande à la Russie, c'est simplement de faire savoir au sultan de Constantinople qu'elle approuve les intentions de la France. N'est-il pas le suzerain du pacha d'Égypte et même, dans une certaine mesure, des beys d'Afrique du Nord ? Les premières réactions semblent encourageantes, et Polignac peut mander à Mortemart : « C'est avec une vive satisfaction que Sa Majesté vient de recevoir par le général Pozzo di Borgo l'assurance que l'Empereur Nicolas a complètement adopté un projet à la réalisation duquel Elle attache Elle-même beaucoup d'importance »⁶.

Quelles sont, dans cette phase exploratoire, les raisons qui incitent le gouvernement russe à accorder un soutien de principe à cette entreprise ? D'abord, une considération relative à la situation intérieure de la France : en favorisant cette action de prestige, il s'agit de consolider (oh ! sans enthousiasme) le ministère français dont l'impopularité est grande, — en évitant toutefois de se lier à lui aux yeux du public français. Également, le désir de faciliter le commerce russe en Méditerranée. Mais surtout, des buts de politique européenne : non seulement détacher Polignac de Londres, mais susciter à un tel degré le mécontentement de l'Angleterre, que la France sera bien obligée d'unir sa cause, en toutes questions, à celle de la Russie et que le Tsar aura ainsi la prépondérance en Europe. « Quoi qu'il advienne, écrit Pozzo di Borgo, la Russie doit protéger la France comme

⁵ Dépêche de Pozzo di Borgo à Nesselrode, 2/14 octobre 1829. C'est le 10 octobre, c'est-à-dire le lendemain du jour où il a appris la signature du traité d'Andrinople, que Polignac soulève la question d'Alger : il n'a donc pas perdu de temps pour utiliser la satisfaction que cette nouvelle aura causée à Saint-Pétersbourg.

⁶ A. E. (Correspondance politique : Russie), 15 janvier 1830.

Nation et comme État, et la conserver dans son intégrité actuelle, parce que la puissance relative de ce pays est le seul obstacle qui empêche les autres de se coaliser contre Elle. Nous venons d'en faire l'expérience ; d'ailleurs le raisonnement seul, et l'inspection de la carte politique de l'Europe, en offrent la démonstration »⁷.

Au besoin, les diplomates russes piqueront l'amour-propre des dirigeants français en leur laissant entendre qu'un recul apparaîtrait comme une capitulation devant l'ultimatum des Anglais. C'est la tactique que suggère le prince de Liéven, dans une lettre particulière à Pozzo di Borgo, le 8 février 1830 : « Je serais fâché qu'il fût vrai que la France renonce à son expédition contre les Régences, par l'intimidation qu'aurait exercée l'opinion du duc de Wellington sur ce projet. Cette opinion prouve même l'intérêt qu'aurait la France à persister dans son plan ».

Le gouvernement russe n'a aucune idée précise sur ce que sera l'intervention à Alger, sur ce que seront ses modalités et ses conséquences. Il se contente d'adopter une position amicale, sans prendre d'engagement pour l'avenir. Ce qu'il recherche dans l'immédiat, c'est l'accord de la France pour résoudre, à sa propre satisfaction, les problèmes que pose encore l'indépendance grecque : la France peut être utile en maintenant son corps expéditionnaire en Morée malgré Wellington, en participant à l'emprunt que sollicitent les Grecs, enfin — et c'est la question qui suscite le plus d'intérêt dans les Cours européennes, grandes et petites — en contribuant à la désignation du souverain du nouvel État. Dans le moment même où Nicolas I^{er} exprime à Mortemart son approbation des projets français contre Alger, on le voit s'irriter du silence de la France au sujet de la Grèce : « Il me dit des choses piquantes sur l'incertitude et la mollesse de notre marche ; je n'ai rien de satisfaisant à répondre et son caractère s'en aigrit »⁸.

Pour la diplomatie russe, l'affaire d'Alger n'est donc, sur le plan international, qu'un morceau de la « question d'Orient » envisagée dans son ensemble : « Le duc de Wellington, mande Pozzo di Borgo, s'est indigné de ce que le Roi (de France) pensait à détruire à ses propres frais la piraterie des Barbaresques... Cette susceptibilité mérite d'être appréciée ; elle s'est montrée à la suite des insinuations du Prince de Metternich. C'est toujours le Sultan qu'ils veulent couvrir de leur égide, c'est toujours la Russie dont ils craignent la grandeur »⁹.

. . .

Une deuxième phase s'ouvre en mars 1830. La Turquie, qui ne s'intéresse guère à Alger, a refusé de se mêler de l'affaire, et Méhémet-Ali, circonvenu par l'Angleterre, renonce bientôt à y participer. Polignac annonce

⁷ Dépêche de Pozzo di Borgo à Nesselrode, 15/27 novembre 1829.

⁸ A. E. (Correspondance politique : Russie), 22 février 1830.

⁹ Lettre particulière de Pozzo di Borgo à Nesselrode, 1/13 février 1830.

aux Cours européennes que la France se chargera elle-même de l'intervention et que, après avoir chassé le dey, elle demandera la réunion d'une Conférence chargée de régler la question.

Cette internationalisation éventuelle est mal accueillie par les gouvernements qui risqueraient d'être minoritaires dans cette Conférence : l'Autriche et surtout l'Angleterre. « La promesse de se concerter avec toutes les puissances ne nous a semblé nullement rassurante, dit Lord Aberdeen à l'ambassadeur de France, le duc de Laval-Montmorency. Il serait possible que quelques-uns de vos alliés, et notamment la Russie et la Prusse, fussent d'opinion de faire d'Alger une colonie française, et qu'alors la France fût tentée de s'en prévaloir. » Aux démarches réitérées de l'ambassadeur anglais, Stuart, Polignac ne répond que de la façon la plus vague.

La Russie, elle, voit dès l'abord les avantages de cette solution : ce que la France obtiendra après avoir fait l'effort de la conquête, elle le devra à l'appui du Tsar ; ce qui lui sera refusé, on le mettra sur le compte de l'animosité britannique. Il faut donc « laisser les événements se développer sans se compromettre avant de connaître leur nature et leur résultat immédiat »¹⁰. L'essentiel, pour l'instant, c'est que la France persévère dans ses intentions, sans se soucier des « susceptibilités étrangères ». « La Russie, déclare Nicolas I^{er} à Mortemart, verrait avec plaisir la France conserver à Alger un établissement assez formidable pour assurer à jamais la sécurité de la navigation dans la Méditerranée »¹¹. Aussi propose-t-il de communiquer au commandement français les enseignements recueillis par ses officiers sur « la manière de combattre des peuples mahométans » : « La guerre de siège, en Perse comme dans les différentes parties de la Turquie, a partout présenté le caractère uniforme qu'imprime à des peuples d'origines diverses le fanatisme d'une même croyance »¹². Un officier du génie, le colonel Filosofoff, va rejoindre l'expédition, comme observateur de S.M. Impériale.

Il sera temps, par la suite, de déterminer le profit que l'on pourra tirer de cette attitude : « Cette affaire, prévoit Pozzo di Borgo, en amènera bien d'autres. Nous y jouerons un rôle excellent ; on nous le préparera sans qu'il nous en coûte, vous verrez. Les Anglais ont voulu en empêcher le commencement ; ils pourraient être embarrassés de s'accommoder avec la fin »¹³.

¹⁰ Dépêche de Pozzo di Borgo à M. de Ribeaupierre, à Constantinople, 26 avril/8 mai 1830.

¹¹ A. E. (Correspondance politique : Russie), 16 mars 1830. Il faut remarquer qu'en 1830 le mot *Alger* désigne tantôt la ville, tantôt le territoire contrôlé par le dey. Ce peut être la source d'équivoques et de malentendus entre interlocuteurs ne lui donnant pas le même sens. Le terme *Algérie* n'étant pas employé alors, on trouve parfois celui de *Barbarie* qui a dans certains cas une extension plus large.

¹² A. E. (Correspondance politique : Russie), 16 avril 1830.

¹³ Lettre particulière de Pozzo di Borgo au baron de Schrœder, à Dresde, 2/14 avril 1830.

En attendant, il faut maintenir une relation, si artificielle soit-elle, entre l'affaire d'Alger et la politique russe vis-à-vis de l'Empire ottoman, de manière à fournir à la Russie un nouveau moyen de pression sur cet État vermoulu. Évoquant l'avenir d'Alger, l'ambassadeur du Tsar fit observer à Polignac que celui-ci « convenait lui-même de l'impossibilité de former des colonies et des établissements français ou d'autres nations chrétiennes sur les côtes d'Alger, sans s'exposer à une opposition prononcée et selon toutes les probabilités à la guerre avec l'Angleterre... Comme ce pays doit cependant appartenir à quelqu'un, c'est au Grand Seigneur qu'il semblerait plus convenable et plus politique de le remettre. Nul doute que le Sultan n'en soit le souverain de droit ». La côte algérienne serait entièrement démilitarisée et placée sous le contrôle des puissances. « Le rétablissement de l'autorité du Sultan sur ces contrées aux conditions indiquées, ajoute Pozzo di Borgo pour son gouvernement, n'en augmenterait pas la force ; elles lui seront plus à charge qu'il n'en tirera de profit... »¹⁴ On voit les perspectives que ce plan ouvrait à la politique russe : se prévaloir auprès des Turcs de l'appui que la Russie leur a accordé pour cette acquisition (qui ne leur sera, en fait, d'aucune utilité) et leur demander, en échange, de nouvelles concessions dans les régions qui intéressent l'expansion russe. L'attribution d'Alger au Sultan pourrait donc entraîner de nouveaux rebondissements de la « question d'Orient » et y placer la Russie dans une position avantageuse par rapport à l'Angleterre. Il est difficile de savoir si le Cabinet français approuvait cette éventualité du fond du cœur ou seulement du bout des lèvres : soit par habileté, soit par incertitude, Polignac se garda de contredire Pozzo di Borgo et continua de refuser toute précision au représentant britannique.

A Constantinople, les diplomates et leurs drogmans déploient une grande activité, publique ou secrète. Pendant que l'ambassadeur d'Angleterre, Gordon, cherche par tous les moyens à obtenir des informations, le représentant de la France, Guillemillot, se voit assuré du concours de M. de Ribeaupierre, l'envoyé du Tsar : « Nous convinmes qu'il m'aiderait à surveiller ici les missions d'Angleterre et d'Autriche, qu'il s'emploierait, dans l'occasion, à empêcher que la Porte ne se livrât à Elles »¹⁵.

A Paris, cependant, la situation politique est de plus en plus alarmante : « Le plus petit incident fera naître quelque mouvement inattendu, et la confusion commencera. Le parti extrême compte sur l'armée. Il attend le général de Bourmont, après la prise d'Alger, pour en faire son César. Ces espérances, si elles devenaient des vérités, le perdraient, parce que l'armée ne fera pas la guerre à la France, ni à tort ni à raison... Lorsqu'on pense que cette crise est imminente, et que ceux qui la provoquent

¹⁴ Dépêche de Pozzo di Borgo à Nesselrode, 12/24 mai 1830.

¹⁵ A. E. (Correspondance politique : Turquie), 18 juin 1830. Guillemillot donnait comme instructions confidentielles à ses drogmans, le 5 juin, d'« avoir l'œil ouvert sur tout ce que pourront dire, insinuer, suggérer aux Turcs les Légations d'Angleterre et d'Autriche relativement à Alger. »

se jouent avec des événements aussi probables et aussi terribles que ceux qui sont en perspective, on se dirait dans un hôpital de forcenés ou d'idiots. Un ministère situé comme le présent en France n'a de politique étrangère que celle qu'il ne peut éviter..., et il nous demande à ce sujet nos bons offices... J'ai répondu, comme la cuisinière bourgeoise : *prenez votre Alger*, après cela nous en ferons le ragoût qui conviendra... »¹⁶

* * *

Le succès de l'expédition française marque un nouveau tournant dans l'histoire de la question. Il est accueilli avec faveur à Saint-Pétersbourg, où l'on cherche à se rassurer sur la force de la France. Le chargé d'affaires, Bourgoing, recueille les compliments des chefs les plus illustres de l'armée sur la victoire de Staouéli : « Le maréchal Paskewitch m'a dit que, dans aucune des batailles livrées par lui contre les Persans ou les Turcs d'Asie, il n'a vu les Orientaux réunir contre lui des forces aussi considérables... Le général Diebitch, dans les batailles qui ont mis l'Empire turc à la merci de la Russie, n'a jamais eu à combattre sur un même point plus de 40 000 hommes réunis ». Quant à la prise d'Alger, connue le 23 juillet, « on croirait presque qu'il s'agit, à Saint-Pétersbourg, d'un événement national et que la Russie tout entière a triomphé par les armées du Roi »¹⁷.

Mais il faut envisager maintenant une solution positive : que va devenir la Régence d'Alger ? Le gouvernement britannique, précédemment opposé à l'idée de l'internationalisation, se raccroche maintenant à ce plan, pour éviter une mainmise de la France sur le territoire. Mais Polignac se cantonne toujours dans le vague, fidèle à la tactique qu'un de ses ministres avait formulée ainsi : « J'ai remarqué qu'en diplomatie l'indécision était toujours extrêmement favorable pour le possesseur ».

L'attitude de la Russie est alors commandée par des impératifs contradictoires. D'une part, elle désire continuer à soutenir la politique française, d'autant plus que l'affaire grecque n'est pas complètement réglée. A la fin de mai, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, après bien des atermoiements, a refusé de régner sur la Grèce. L'accord qui s'était fait sur son nom est remis en question, et il n'est pas facile de trouver un Prétendant agréé par toutes les Cours. Le Tsar, qui attache une grande importance au choix du nouveau souverain, propose le prince Frédéric des Pays-Bas. Charles X et Polignac le récuse formellement. C'est encore Alger que le Cabinet russe va mettre en avant pour les rallier à son candidat. Pozzo di Borgo, reçu en audience par le roi, lui suggère, en termes diplomatiques, la nature du marché à conclure. Écoutons-le plutôt : « Je commençai par féliciter S.M. à l'occasion de la prise d'Alger et lui exposai à quel point l'Empereur était

¹⁶ Lettre particulière de Pozzo di Borgo au comte Matuszewic, à Londres, 21 juin/3 juillet 1830.

¹⁷ A. E. (Correspondance politique : Russie), 16 et 24 juillet 1830. Le baron de Bourgoing gérait les affaires de l'ambassade en l'absence du duc de Mortemart, qui avait pris un congé pour raison de santé et qui désirait ne plus revenir à Saint-Pétersbourg.

disposé à contribuer à tout ce que la France aurait jugé convenable à ses intérêts dans les négociations qui vont être la suite de cet événement important. Cette vérité me semblait un préliminaire propre à embarrasser le Roi sur le refus qu'il allait prononcer contre le prince des Pays-Bas, c'est-à-dire contre la proposition du souverain qui venait lui offrir son assistance dans les discussions très épineuses qui seront la suite de l'occupation d'Alger »¹⁸. Il se heurte à un refus obstiné, mais il ne désespère pas d'en venir à bout.

D'un autre côté, le Tsar n'est pas sans inquiétude sur les ambitions de la France en Afrique du Nord. Il se demande si elles ne risquent pas de conduire à un conflit ouvert avec l'Angleterre. Aussi harcèle-t-il de questions et de reproches le baron de Bourgoing : « Il faut cependant que je sache dans quel sens et sur quelle base doit agir mon intervention... Je regrette qu'on ne vous ait pas encore envoyé de détails sur cet objet qui m'intéresse tant... ; peut-être aurait-on sagement agi, avant de commencer, de se demander d'avance ce qu'on pourra faire de cette conquête... — Je sais, réplique Bourgoing, que V.M. a dit à l'ambassadeur du Roi (le duc de Mortemart) qu'elle irait jusqu'à voir sans aucune peine que les Français conservassent Alger. — C'est-à-dire, ce ne serait pas moi qui ferais la moindre objection à ce que la France gardât cette conquête. Voilà ce que j'ai dit, maintenant il faut consulter ce que la prudence conseille »¹⁹.

Au moment où le chargé d'affaires français transcrit fidèlement ce dialogue animé et savoureux, le règne de Charles X vient de prendre fin. La conquête d'Alger est un peu oubliée dans ce bouleversement. Le calme revenu, deux tendances se font jour en France. Les libéraux, qui avaient critiqué l'entreprise du fait qu'elle était proposée par Polignac, s'y intéressent maintenant avec chaleur. Dès le 8 août, Pozzo di Borgo écrit au prince de Liéven, qui assure à Saint-Pétersbourg l'intérim de Nesselrode : « Il est probable que la France actuelle voudra s'approprier la conquête d'Alger tout entière ». Mais Louis-Philippe et les anglophiles de son entourage se refusent à tout acte qui pourrait être considéré comme une provocation par l'Angleterre, seule puissance bien disposée envers le « roi des barricades ». Certains envisagent même un retrait du corps expéditionnaire : « M. Molé m'a confié que le prince de Talleyrand lui avait proposé d'abandonner Alger entièrement... ; il paraît que (le Roi) est entré dans le projet de l'ambassadeur dans le but de faire chose agréable à l'Angleterre... ; il est évident que l'ambassadeur va à Londres pour se livrer à l'Angleterre. M. Molé en est persuadé, et il a ajouté : *d'autant plus qu'il n'y a que cela qui profite !* »²⁰

¹⁸ Dépêche de Pozzo di Borgo à Matuszewic, 6/18 juillet 1830.

¹⁹ A. E. (Correspondance politique : Russie), 30 juillet 1830. Bourgoing a été reçu par le Tsar les 27 et 28 juillet. Il semble que, à la veille de la Révolution, le Gouvernement français s'orientait vers le contrôle de la côte *orientale* de l'Algérie.

²⁰ Dépêche de Pozzo di Borgo à Liéven, à Saint-Pétersbourg, 11/23 septembre 1830.

Pour la diplomatie russe, deux attitudes également sont possibles et elles coexistent dans une certaine mesure, au cours de cette période de flottement. Les esprits modérés, qui désirent maintenir de bons rapports avec la France, font valoir que la Russie a encore intérêt à empêcher une entente entre Paris et Londres : « Plus les sacrifices (faits par la France pour accroître sa conquête) seront grands, plus l'accommodement avec l'Angleterre sera difficile »²¹. Au contraire, les milieux conservateurs s'abandonnent sans retenue à leur haine contre la Révolution, dont la France leur paraît vouloir reprendre le flambeau, et s'indignent à l'idée de venir en aide à « l'usurpateur ». C'est justement le cas de l'ambassadeur du Tsar à Constantinople, Ribeaupierre : il déclara brutalement à Guillemillot qu'il ne le renseignerait plus sur les intrigues de leur collègue d'Angleterre et « qu'il s'abstiendrait désormais de parler aux Turcs et de les conseiller en ce qui nous intéressait ». Toutes les fois qu'il évoque le changement de régime en France, « sa passion n'a d'égale que son ignorance du sujet : il déraisonne à faire pitié »²². Il aurait même conseillé au gouvernement turc de faire abattre le drapeau tricolore flottant sur l'ambassade de France : l'Empire russe n'avait-il pas interdit l'entrée de ses ports aux navires arborant cet emblème subversif ?

C'est donc, à la grande tristesse de Pozzo di Borgo, un renversement des alliances qui s'opère, et les révolutions de Belgique et de Pologne ne peuvent qu'en accélérer la marche. Il s'applique aussi, par la force des choses, à l'affaire d'Alger, même si les diplomates sont sans illusions sur sa solidité et sa durée : « Je suis beaucoup plus content de M. Gordon, enchaîne Guillemillot à la suite de ses doléances contre Ribeaupierre ; il s'est même exprimé sur la question d'Alger dans des termes qui m'ont aussi surpris que satisfait. Il m'a dit qu'il ne pensait pas que sa Cour fût contraire au projet que nous pouvions avoir de conserver notre conquête... Votre Excellence appréciera, mieux que je ne puis le faire, cette assertion de M. Gordon... »

En fait, les troubles en Europe accaparent toute l'attention des puissances à la fin de 1830. Les autres problèmes passent au second plan et la question d'Alger cesse, pour un temps, d'avoir une portée internationale. Le mot de la fin est donné par le nouveau ministre des Affaires étrangères, le maréchal Sébastiani, qui, tout en se félicitant de l'attitude conciliante adoptée depuis peu par l'Angleterre, conclut, dans sa réponse à

²¹ Du même au même, 5/17 août 1830.

²² A. E. (Correspondance politique : Turquie), 9 et 27 septembre 1830.

²³ *Ibidem*, 26 octobre 1830.

Guilleminot : « L'affaire d'Alger, doit provisoirement rester suspendue à Constantinople aussi bien qu'à Londres, — et ailleurs »²³.

. * .

Le gouvernement russe s'est donc intéressé de très près aux projets de la France. Or, il n'avait pas d'intérêt direct dans la Régence d'Alger et il n'avait même pas, semble-t-il, arrêté de plan précis sur le destin de ce territoire. On peut en déduire qu'il a traité ce différend, somme toute mineur, comme un des moyens d'action de sa politique générale.

A cet égard, les implications de l'intervention française auraient pu se révéler plus importantes et plus diverses que l'enjeu lui-même ne le laissait supposer. En brouillant durablement la France et l'Angleterre, le Tsar pouvait, au delà d'une conclusion satisfaisante des affaires de Grèce, envisager une modification de l'équilibre européen lui-même. Dans une Conférence internationale où la Russie serait assurée d'obtenir la majorité pour ses propositions, la question d'Alger pourrait lui permettre, en invoquant la suzeraineté, très discutable d'ailleurs, de la Porte sur les Régences barbaresques, de remettre en cause toute la situation de l'Empire ottoman.

Ces perspectives devaient être radicalement modifiées par les révolutions de 1830. Elles n'avaient d'ailleurs à aucun moment fait perdre à Nicolas I^{er} le sens de la mesure et du possible. Sa politique est ambitieuse, mais il est décidé à ne pas aller jusqu'à la guerre avec l'Angleterre. S'il se sert les prétentions françaises comme d'une menace, il s'efforce de les faire préciser pour ne pas s'engager trop loin. Sa conduite se définit et se modèle d'après ses propres intérêts. Il n'est pas sûr néanmoins que, sans l'appui moral que la politique russe a fourni au dernier ministère de Charles X, celui-ci ait été jusqu'au bout de l'action contre Alger, qui déplaisait tant à l'Angleterre.

PARIS, NOVEMBRE 1960